

**FONDATION FOYER DE  
CHARITE**

**COMPTES ANNUELS**

31 Décembre 2023



**CABINET VIGOUROUX**

8 IMPASSE BONNET - 31500 TOULOUSE

TEL : +33 (0) 5 34 31 81 00

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 1 000 EUROS - RCS TOULOUSE 788 714 624

## Sommaire

<b>1. ATTESTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. BILAN .....</b>	<b>4</b>
<b>3. COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>6</b>
<b>4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....</b>	<b>7</b>
4.1. <i>REFERENTIEL COMPTABLE et MODALITES D'AGREGATION .....</i>	<i>7</i>
4.1.1. Référentiel comptable .....	7
4.1.2. Informations relatives au périmètre .....	7
4.2. <i>FAITS MARQUANTS.....</i>	<i>8</i>
4.3. <i>REGLEMENT SUR LES ACTIFS .....</i>	<i>8</i>
4.3.1. Règlement CRC n°2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.....	8
4.3.1.1. Critères de définition et de comptabilisation des actifs .....	8
4.3.1.2. Détermination du coût d'entrée .....	9
4.3.2. Modalités d'application du Règlement CRC n°2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (modifié par le Règlement CRC n°2003-07).....	10
4.3.2.1. Mise en place de l'approche par composants .....	10
4.3.2.2. Plans d'amortissement pour les immobilisations non décomposables .....	10
4.4. <i>METHODES ET REGLES D'EVALUATION .....</i>	<i>11</i>
4.4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles .....	11
4.4.1.2. Titres de participation .....	11
4.4.1.3. Créances .....	11
4.4.1.4. Valeurs mobilières de placement .....	11
4.4.1.5. Dettes.....	11
4.5. <i>INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN .....</i>	<i>12</i>
4.5.1. Immobilisations incorporelles et corporelles .....	12
4.5.2. Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
4.5.3. Immobilisations financières.....	13
4.5.4. Amortissements et provisions sur immobilisations financières .....	13
4.5.5. Créances - Etat des échéances .....	14
4.5.6. Valeurs mobilières de placements .....	14

4.5.7.	Fonds propres .....	14
4.5.8.	Fonds Dédiés et Fonds Reportés .....	15
4.5.9.	Provision pour Risques et Charges.....	15
4.5.10.	Dettes - Etat des échéances en €.....	16
4.5.11.	Engagements hors bilan.....	16
4.5.12.	Contributions Volontaires .....	17
4.5.13.	Honoraires Commissaires aux Comptes.....	17
4.6.	<i>INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</i> .....	18
4.6.1.	Legs, Donations et Assurances vie .....	18
4.6.2.	Résultat Exceptionnel .....	18
4.6.3.	Charges de personnel et effectifs .....	19
4.7.	<i>EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2023</i> .....	19
<b>5.</b>	<b>COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES</b> .....	<b>20</b>
5.1.	<i>INFORMATION GENERALE</i> .....	21
5.2.	<i>RÈGLES SPÉCIFIQUES ET NOTES EXPLICATIVES DU CER</i> .....	21
5.2.1.	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice.....	21
5.2.2.	Excédent ou insuffisance de la générosité du public .....	22
5.2.3.	Les immobilisations acquises par les ressources collectées auprès du public .....	22
5.2.4.	Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ...	23
5.3.	<i>LES RESSOURCES</i> .....	23
5.3.1.	Les ressources collectées auprès du public.....	23
5.3.2.	Utilisations des fonds dédiés antérieurs .....	24
5.4.	<i>LES EMPLOIS</i> .....	24
5.4.1.	Missions sociales.....	24
5.4.2.	Frais de recherche de fonds .....	24
5.4.3.	Frais de fonctionnement.....	24
5.4.4.	Report en fonds dédiés de l'exercice .....	24
5.5.	<i>CONTRIBUTION VOLONTAIRE</i> .....	25

## 1. ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la fondation pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 27 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	33 959 725 €
Total Ressources Exploitation	6 380 063 €
Perte de l'exercice	- 324 657 €

Fait à Châteauneuf de Galaure

Le 05 Mars 2024

Nom de l'expert-comptable : BV Conseil - Cabinet VIGOUROUX représenté par Benjamin VIGOUROUX

Signature

## 2. BILAN

Comptes Annuels

31 Décembre 2023

en €

ACTIF	Exercice		Exercice préc.	
	31/12/2023	Montant net	au 31/12/22	
<b><u>Immobilisations incorporelles :</u></b>				
Autres immobilisations incorporelles	267 488	170 926	96 562	13 879
<b>TOTAL</b>	<b>267 488</b>	<b>170 926</b>	<b>96 562</b>	<b>13 879</b>
<b><u>Immobilisations corporelles :</u></b>				
Terrains et agencements	7 744 427	3 303 731	4 440 696	4 286 013
Constructions	47 265 716	33 703 491	13 562 225	13 229 793
Matériels	2 306 158	2 153 361	152 797	114 685
Autres (Matériel Transport, Bureau, Informatique)	969 263	728 961	240 302	150 506
Immobilisations en cours	429 929		429 929	734 713
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 952 623	49 000	1 903 623	2 579 147
<b>TOTAL</b>	<b>60 668 116</b>	<b>39 938 544</b>	<b>20 729 572</b>	<b>21 094 856</b>
<b><u>Immobilisations financières :</u></b>				
Participations	44 200		44 200	44 200
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 540		1 540	29 833
Prêts	255 863	196 000	59 863	65 432
Autres immobilisations financières	760		760	760
<b>TOTAL</b>	<b>302 363</b>	<b>196 000</b>	<b>106 363</b>	<b>140 225</b>
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>61 237 967</b>	<b>40 305 470</b>	<b>20 932 497</b>	<b>21 248 961</b>
<b><u>Stocks :</u></b>				
Matières premières, approvisionnements	24 296		24 296	21 013
Marchandises et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>24 296</b>		<b>24 296</b>	<b>21 013</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	<b>2 298</b>		<b>2 298</b>	
<b><u>Créances :</u></b>				
Créances reçues par legs ou donations	330 684		330 684	496 267
Autres créances	260 048		260 048	223 665
<b>TOTAL</b>	<b>590 732</b>		<b>590 732</b>	<b>719 932</b>
Valeurs mobilières de placement	11 379 731	320 187	11 059 544	10 045 286
Disponibilités	1 268 577		1 268 577	3 573 045
<b>TOTAL</b>	<b>12 648 309</b>	<b>320 187</b>	<b>12 328 121</b>	<b>13 618 331</b>
Charges constatées d'avances	81 781		81 781	20 245
<b>TOTAL II - ACTIF CIRC. ET DES CHARG.CONST.D'AV</b>	<b>13 347 416</b>	<b>320 187</b>	<b>13 027 229</b>	<b>14 379 521</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>74 585 383</b>	<b>40 625 657</b>	<b>33 959 725</b>	<b>35 628 481</b>

FONDATION FOYER DE  
CHARITE

Comptes Annuels

31 Décembre 2023

en €

PASSIF	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds Propres sans droit de reprise	21 325 432	21 325 432
Réserves pour projet de l'entité	385 719	385 719
Autres Réserves statutaires	15 158 308	15 158 308
Report à nouveau	-10 442 688	-8 504 126
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-324 657	-1 938 562
<b>Autres Fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I - FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>26 102 114</b>	<b>26 426 771</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 503 391	2 598 350
Fonds dédiés	886 179	907 600
<b>TOTAL II - FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>	<b>2 389 570</b>	<b>3 505 950</b>
Provisions pour risques	33 660	
Provisions pour charges	170 761	58 427
<b>TOTAL III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>204 421</b>	<b>58 427</b>
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 696 077	2 993 026
Emprunts et dettes financières diverses	1 924 710	2 105 785
<b>TOTAL</b>	<b>4 620 787</b>	<b>5 098 811</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 782	322 291
Dettes fiscales et sociales	204 194	156 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 648	12 135
Autres dettes	171 208	47 758
<b>TOTAL</b>	<b>642 832</b>	<b>538 522</b>
<b>TOTAL VI - DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AV.</b>	<b>5 263 620</b>	<b>5 637 333</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>33 959 725</b>	<b>35 628 481</b>

### 3. COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises				
Participations aux frais	354 516	316 112	38 404	12%
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	24 879	18 900	5 979	32%
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 727 116	1 797 353	-70 236	-4%
Legs, donations et assurances-vie	3 048 146	1 860 807	1 187 339	64%
Autres ressources				
Contributions financières	351 425	332 797	18 627	6%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	174 075	165 717	8 358	5%
Utilisations des fonds dédiés	229 350	512 682	-283 332	-55%
Autres produits	470 556	430 234	40 322	9%
<b>TOTAL I</b>	<b>6 380 063</b>	<b>5 434 603</b>	<b>945 460</b>	<b>17%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de Marchandises				
Achats de Matières premières et autres approvisionnements	198 054	176 173	21 881	12%
Autres achats et charges externes	2 086 990	1 823 864	263 126	14%
Aides Financières & Dons	2 403 561	2 344 874	58 688	3%
Impôts, taxes et versements assimilés	221 733	181 930	39 802	22%
Salaires et traitements	832 473	816 675	15 798	2%
Charges sociales	337 265	332 813	4 451	1%
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 181 914	1 228 898	-46 984	-4%
				N/S
				N/S
Reports Fonds dédiés & reportés	207 929	430 655	-222 726	-52%
Autres charges		52	-52	-100%
<b>TOTAL II</b>	<b>7 469 918</b>	<b>7 335 934</b>	<b>133 984</b>	<b>2%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 089 855</b>	<b>-1 901 332</b>	<b>811 477</b>	<b>43%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	467			
Autres intérêts et produits assimilés	141 497	122 583	18 914	15%
Reprises sur provisions	151 479	7 221	144 258	
Différences positives de change		99	-99	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	621 950	611 775	10 175	2%
<b>TOTAL III</b>	<b>915 392</b>	<b>741 678</b>	<b>173 715</b>	<b>23%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières	69 801	138 143	-68 342	-49%
Intérêts et charges assimilées	20 106	20 729	-623	-3%
Différences négatives de change	152	871	-719	-83%
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement		144 149	-144 149	-100%
<b>TOTAL IV</b>	<b>90 059</b>	<b>303 891</b>	<b>-213 832</b>	<b>-70%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>825 334</b>	<b>437 787</b>	<b>387 547</b>	<b>-89%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-264 521</b>	<b>-1 463 545</b>	<b>1 199 024</b>	<b>82%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur cessions d'actifs		600	-600	-100%
Autres produits exceptionnels	5 062	19 484	-14 422	-74%
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL V</b>	<b>5 062</b>	<b>20 084</b>	<b>-15 022</b>	<b>-75%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur cessions d'immobilisations				
Autres charges exceptionnelles	31 537	495 101	-463 564	-94%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	33 660			
<b>TOTAL VI</b>	<b>65 197</b>	<b>495 101</b>	<b>-429 904</b>	<b>-87%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-60 135</b>	<b>-475 017</b>	<b>414 881</b>	<b>-87%</b>
Impôt sur les bénéfices (VII)				
<b>TOTAL des Produits ( I + III + V )</b>	<b>7 300 517</b>	<b>6 196 364</b>	<b>1 104 153</b>	<b>18%</b>
<b>TOTAL des Charges ( II + IV + VI + VII )</b>	<b>7 625 174</b>	<b>8 134 926</b>	<b>-509 752</b>	<b>-6%</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-324 657</b>	<b>-1 938 562</b>	<b>1 613 905</b>	<b>83%</b>
<b>RESULTAT DE TRESORERIE (Apport inclus)</b>	<b>745 752</b>	<b>-782 752</b>	<b>1 528 504</b>	<b>195%</b>

## 4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 4.1. REFERENTIEL COMPTABLE et MODALITES D'AGREGATION

#### 4.1.1. Référentiel comptable

Les comptes annuels de la fondation ont été établis dans le respect des principes et conventions comptables de base définis par le Code de Commerce et le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, et notamment selon les principes de :

- Prudence & continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'exercice présenté comprend une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, avec un exercice de comparaison d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

#### 4.1.2. Informations relatives au périmètre

Les présents comptes annuels ont été établis en compilant l'ensemble des comptes des secteurs de la fondation Foyer de Charité au sens civil du terme, à savoir :

- L'Œuvre et ses Missions,
- Le foyer de Charité : sa communauté et ses maisons.

Par définition, les autres foyers de charité ayant une personnalité morale propre sont exclus des comptes de la fondation.

## 4.2. FAITS MARQUANTS

Le montant des aides aux Foyers 2023 s'élève à 1 272 K€, suivant une décision du conseil d'administration, contre 2 187 K€ en 2022.

Les aides financières relatives aux OGEC s'élèvent à 174 K€.

Des aides financières ont été allouées pour le financement de formations de membres de communauté étrangères dans un Foyer français et pour le soutien de membres de Foyers en difficulté.

Sur l'exercice, la fondation a reçu des libéralités provenant de Foyers étrangers, qui sont inscrites en contributions financières, dans le compte de résultat, pour un montant de 351 K€.

## 4.3. REGLEMENT SUR LES ACTIFS

La fondation s'est conformée à la nouvelle réglementation relative au traitement comptable des actifs, applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

Conformément aux recommandations de l'avis n°2005-D du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, la même méthode a été appliquée à l'ensemble des dispositions des deux nouveaux règlements (CRC 2004-06 et CRC 2002-10). La fondation a retenu la méthode rétrospective.

### ***4.3.1. Règlement CRC n°2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs***

#### **4.3.1.1. Critères de définition et de comptabilisation des actifs**

L'ensemble des éléments d'actifs a été analysé pour vérifier le respect des nouveaux critères de définition et de comptabilisation des actifs.

Article 211-1.1 du PCG : « Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs»

Pour être activé, un élément doit répondre à la définition conceptuelle de l'actif et satisfaire aux critères de comptabilisation.

Définition de l'actif :

- l'élément doit être identifiable,
- l'élément doit être contrôlé,
- l'élément est porteur d'avantages économiques futurs.

Comptabilisation de l'actif :

- l'élément doit permettre de bénéficier des avantages économiques futurs correspondants,
- la valeur de l'élément peut être évaluée avec une fiabilité suffisante.

L'ensemble des éléments présents à l'actif du bilan de la fondation répond à ces critères de définition et de comptabilisation.

**4.3.1.2. Détermination du coût d'entrée**

L'ensemble des éléments d'actifs a été analysé pour vérifier le respect des nouveaux critères d'évaluation des actifs.

L'évaluation initiale d'un actif doit être faite à son coût d'acquisition ou de production, qui peut être composé :

- du prix d'achat après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, des coûts directement attribuables pour mettre l'actif en place et le faire fonctionner,
- des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes.

Afin d'appréhender et de retranscrire comptablement l'ensemble du patrimoine de la fondation, il a été réalisé un inventaire exhaustif des biens immobiliers.

L'inscription à l'actif du bilan des biens immobiliers a été faite au coût historique selon les différentes informations recensées dans les actes de propriété et les archives.

#### **4.3.2. Modalités d'application du Règlement CRC n°2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (modifié par le Règlement CRC n°2003-07)**

##### **4.3.2.1. Mise en place de l'approche par composants**

Les immobilisations d'une valeur significative ont fait l'objet d'une analyse pour déterminer si elles comprennent des composants dont la durée d'utilité est différente de celle des biens pris dans leur ensemble.

Seuls les biens immobiliers ont fait l'objet d'une décomposition. Les constructions réalisées par la fondation dont le détail du coût de production est connu ont fait l'objet d'une décomposition en fonction des affectations de chaque facture.

##### **4.3.2.2. Plans d'amortissement pour les immobilisations non décomposables**

S'appuyant sur son expérience, la fondation a défini des durées d'amortissement des biens immobilisés, basées sur une estimation du rythme de consommation des avantages futurs des biens considérés.

Les modes et durées d'amortissements retenus ont été appliqués de manière constante pour tous les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identiques.

Le tableau comparatif ci-dessous présente les nouvelles durées généralement utilisées.

<b>Nature</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Logiciels	Linéaire	3 ans
Construction	Linéaire	70 - 30 ans
Installations, aménagements sur sol d'autrui	Linéaire	30 - 15 ans
Installations générales techniques	Linéaire	20 - 15 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

## 4.4. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

### 4.4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent dans les comptes pour leur prix d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie normale des biens.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Lorsque valeur nette comptable est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 4.4.1.2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

### 4.4.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### 4.4.1.4. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 4.4.1.5. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

## 4.5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### 4.5.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

en €

	MONTANT BRUT 31-12-22	Augmentation	Diminution	MONTANT BRUT 31-12-23
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>160 385</b>	<b>107 103</b>		<b>267 488</b>
TERRAINS	3 373 316			3 373 316
AGENCEMENTS TERRAIN	4 120 182	250 928		4 371 110
BATIMENTS CHATEAUNEUF	31 811 745	610 660		32 422 405
BATIMENTS AUTRES PROPRIETES	4 289 817			4 289 817
AGENC. AMÉNAG. CONSTRUCTIONS	9 806 520	746 974		10 553 494
<b>SOUS-TOTAL CONSTRUCTIONS</b>	<b>50 028 264</b>	<b>1 608 562</b>		<b>51 636 826</b>
MATERIELS	2 262 385	46 373	2 600	2 306 158
AUTRES (Mat.Transp.,Bur.,Inform.)	851 683	131 919	14 338	969 264
IMMOBILISATIONS EN COURS	734 713	1 177 714	1 482 498	429 929
BIENS RECUS/LEGS OU DONATIONS DESTINES/VENTE	2 643 147	781 200	1 471 724	1 952 623
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 893 508</b>	<b>3 745 768</b>	<b>2 971 160</b>	<b>60 668 116</b>

### 4.5.2. Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles

en €

	MONTANT AMORTISSEMENT & DEPRECIATION DÉBUT 2023	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT AMORTISSEMENT FIN 2023	MONTANT NET 2023
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>146 506</b>	<b>24 420</b>		<b>170 926</b>	<b>96 562</b>
TERRAINS					3 373 316
AGENCEMENTS	3 207 485	96 246		3 303 731	1 067 380
BATIMENTS CHATEAUNEUF	23 753 439	601 218		24 354 657	8 067 747
BATIMENTS AUTRES PROPRIETES	2 740 076	111 514		2 851 590	1 438 227
AGENC. AMÉNAG. CONSTRUCTIONS	6 184 774	312 470		6 497 244	4 056 250
<b>SOUS-TOTAL CONSTRUCTIONS</b>	<b>35 885 774</b>	<b>1 121 448</b>		<b>37 007 222</b>	<b>14 629 604</b>
MATERIELS	2 147 700	8 261	2 600	2 153 361	152 797
AUTRES (Mat.Transp.,Bur.,Inform.)	701 176	30 405	2 619	728 962	240 302
IMMOBILISATIONS EN COURS					429 929
BIENS RECUS/LEGS OU DONATIONS DESTINES/VENTE	64 000	49 000	64 000	49 000	1 903 623
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>38 798 650</b>	<b>1 209 114</b>	<b>69 219</b>	<b>39 938 545</b>	<b>20 729 571</b>

### 4.5.3. Immobilisations financières

en €

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titres de participation	44 200			44 200
Autres titres Immobilisés	29 833		28 293	1 540
Prêts aux Foyers et autres entités	262 192		5 569	256 623
Autres Immobilisations Financières				
<b>Total</b>	<b>336 225</b>		<b>33 862</b>	<b>302 363</b>

### 4.5.4. Amortissements et provisions sur immobilisations financières

en €

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titres de participation				
Autres titres Immobilisés				
Prêts aux Foyers et autres entités	196 000			196 000
<b>Total</b>	<b>196 000</b>			<b>196 000</b>

Dans le prolongement de son action, la fondation a octroyé un prêt de 196 K€ au foyer de Tarentaise. Ce dernier n'ayant pas fait l'objet de plan de remboursement, il a été provisionné intégralement.

#### 4.5.5. Créances – Etat des échéances

en €

Désignation	31/12/2023	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Stocks	24 296	24 296	
Créances tiers et comptes rattachés			
Autres créances	260 048	260 048	
Autres créances - Reçus des legs	330 684	330 684	
Charges constatées d'avance	81 781	81 781	
<b>Total autres créances &amp; comptes régul. Nets</b>	<b>696 809</b>	<b>696 809</b>	

Les créances ont fait l'objet d'un test de dépréciation.

#### 4.5.6. Valeurs mobilières de placements

en €

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022	Variation en €	Variation %
Valeurs mobilières de placement	11 059 544	10 045 286	1 014 258	10,10%
Disponibilité	1 268 577	3 573 045	(2 304 468)	(64,50%)
<b>Trésorerie</b>	<b>12 328 121</b>	<b>13 618 331</b>	<b>(1 290 210)</b>	<b>(9,47%)</b>

Les moins-values latentes étant estimées à 320 K€, une provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement a été faite en conséquence, contre 402 K€ en N-1.

Au 31 décembre 2023, les plus-values latentes sur l'ensemble des placements sont estimées à 1 279 K€ contre 762 K€ en N-1.

#### 4.5.7. Fonds propres

Le tableau de variation des Fonds propres est le suivant en € :

	Fonds propres Fondation
<b>Fonds propres au 31/12/2021</b>	<b>28 365 333</b>
Apports & legs sans droit de reprise	
Changement de méthode & Ajustements	
Résultat exercice 2022	-1 938 562
<b>Fonds propres au 31/12/2022</b>	<b>26 426 771</b>
Apports & legs sans droit de reprise	
Changement de méthode & Ajustements	
Résultat exercice 2023	-324 657
<b>Fonds propres au 31/12/2023</b>	<b>26 102 114</b>

#### 4.5.8. Fonds Dédiés et Fonds Reportés

Les fonds dédiés sont constitués par les legs qui ont fait l'objet d'une affectation spécifique et dont la totalité n'a pas été employée sur l'exercice. Afin de reporter les ressources non utilisées sur les exercices suivants, un compte de passif est comptabilisé en « Fonds dédiés » en contrepartie d'une charge « Report en fonds dédiés ».

De même, suivant les dispositions du règlement ANC 2018-06, il a été constitué des fonds reportés pour les produits des legs et des donations dont la jouissance est acquise à la clôture et non encore encaissés.

VARIATION DES FONDS DEDES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS 2023	UTILISATIONS 2023		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	Dont rbt	TRANSFERTS 2023	MONTANT GLOBAL
Subventions d'exploitation						
Contributions financières d'autres organismes						
Ressources liées à la générosité du public : Fonds Reportés	2 598 350	599 968	1 694 927			1 503 390
Ressources liées à la générosité du public : Fonds Dédiés	907 601	207 929	229 349			886 181
<i>Projet Ecole Chateaneuf de Galaure - OGEC</i>						
<i>Fonds dédiés OGEC Courset</i>	282 037		157 720			124 317
<i>Fonds dédiés Messes à dire</i>	269 539	50 000	26 640			292 899
<i>Autres Projets liés aux legs</i>	356 025	157 929	44 989			468 965
<b>Total</b>	<b>3 505 950</b>	<b>807 897</b>	<b>1 924 276</b>			<b>2 389 570</b>
						<b>499 884</b>

#### 4.5.9. Provision pour Risques et Charges

Une provision de 33 K€ a été enregistrée dans le cadre d'un départ d'un salarié couvrant l'indemnité de rupture conventionnelle.

A la clôture, 6 litiges prud'homaux sont en cours et ne font pas l'objet de provisions.

En effet, 5 litiges reposent sur des contentieux avec des membres de communauté n'ayant jamais été salariés de la Fondation. Le fondement des demandes est juridiquement contestable. Pour le dernier litige la procédure a été suspendue.

Les autres provisions sont uniquement constituées de provisions sur charges liées au legs.

#### 4.5.10. Dettes – Etat des échéances en €

Désignation	31/12/2023	A 1 an au plus	De 1 à 4 ans	A plus d'5 ans
Emprunts auprès Etablissements de crédit	2 696 077	243 073	979 599	1 473 405
Emprunts Personnes physiques	1 586 377		20 000	1 566 377
Emprunts Foyers & Autres	338 333			338 333
Dettes Fournisseurs	256 783	256 783		
Dettes fiscales et sociales	204 194	204 194		
Dettes sur immobilisations	10 648	10 648		
Autres dettes	171 208	171 208		
<b>Total Dettes</b>	<b>5 263 620</b>	<b>885 906</b>	<b>999 599</b>	<b>3 378 116</b>

Désignation	Variation des emprunts			31/12/2023
	31/12/2022	Augmentation	Diminution	
Emprunts auprès Etablissements de crédit	2 947 592		(251 515)	2 696 077
Emprunts Personnes physiques	1 679 119	2 258	(95 000)	1 586 377
Emprunts Foyers & Autres	426 667		(88 333)	338 333
<b>Total Dettes</b>	<b>5 053 377</b>	<b>2 258</b>	<b>(434 848)</b>	<b>4 620 787</b>

#### 4.5.11. Engagements hors bilan

Désignation	en €	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Engagements donnés</b>		
Effets Escomptés Non Echus	Néant	Néant
Avals Cautions et Garanties Données	4 866 000	5 443 000
Locations longue durée	Néant	Néant
Autres engagements	3 300 000	3 300 000
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Legs et donations acceptés	1 185 900	214 000
Autres engagements		

Le montant d'engagements reçus relatif au legs est constitué par les legs dont la jouissance n'est pas acquise à la clôture.

Sur l'exercice, le foyer de charité a octroyé au bénéfice des autres Foyers Français ou des associations liées aux foyers 1 021 026 euros d'apports avec droit de reprise contre 1 164 767 euros sur l'exercice précédent.

#### **4.5.12. Contributions Volontaires**

La contribution volontaire est composée, d'une part, par le bénévolat des membres de l'œuvre de la communauté des Foyers de Charité.

Dans le cadre de la vie communautaire, chaque membre actif effectue une fonction salariée à temps partiel. Dans le prolongement de leur engagement dans l'Œuvre des Foyers, les membres agissent collectivement au service du Foyer de Charité de Châteauneuf de Galaure en tant que bénévole.

L'évaluation de leur contribution volontaire a été calculée sur une base de SMIC horaire avec une estimation du temps de bénévolat effectif appréciée individuellement.

D'autre part, des bénévoles extérieurs à la communauté contribuent à rendre des services, tel que :

- l'aide à l'accueil des retraitants,
- l'aide à la réalisation des missions de l'œuvre,
- l'entretien des espaces verts,
- l'aide aux travaux d'entretien des biens immobiliers.

L'évaluation de leur contribution volontaire a été calculée sur une base d'un SMIC horaire avec une estimation du temps de bénévolat effectif appréciée individuellement.

Enfin, l'évaluation de la contribution volontaire inclus les temps effectifs passés par les membres du conseil d'administration de la fondation et le conseil administratif du foyer de Châteauneuf de Galaure, évalués sur la base d'un SMIC horaire.

Sur l'exercice 2023, la contribution volontaire est estimée à 557 240 euros pour 125 bénévoles contre 727 784 euros pour 126 bénévoles en N-1. Cette variation s'explique par une baisse du bénévolat effectué par les membres les plus âgés.

#### **4.5.13. Honoraires Commissaires aux Comptes**

Sur l'exercice, les honoraires payés aux Commissaires aux comptes se sont élevés à 19 911 euros.

## 4.6. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1. Legs, Donations et Assurances vie

En €

PRODUITS	2023	2022	Var.
Legs, Donations et Assurances Vie			
- Legs et Donations	1 257 118	697 460	559 658
- Assurances Vie	540 889	37 326	503 564
- Autres Legs	1 959	2 888	-929
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 726 868	1 393 341	333 527
Reprise de dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	48 000	259 605	-211 605
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 694 927	1 825 277	-130 350
<b>Total</b>	<b>5 269 761</b>	<b>4 215 896</b>	<b>1 053 865</b>
CHARGES	2023	2022	Var.
Autres Charges sur legs et donations	8 990	125 615	-116 624
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 606 724	1 498 475	108 249
Dotation aux dép. d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés et Provision pour charges	5 934	131 000	-125 067
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	599 968	600 000	-32
<b>Total</b>	<b>2 221 616</b>	<b>2 355 090</b>	<b>-133 474</b>
<b>Impact résultat des Legs, Donations et Assurances Vie</b>	<b>3 048 146</b>	<b>1 860 807</b>	<b>1 187 339</b>
<b>Impact Trésorerie</b>	<b>3 006 079</b>	<b>1 732 202</b>	<b>1 273 877</b>

### 4.6.2. Résultat Exceptionnel

En €

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Montant net lié aux cessions d'actifs	0	600	(600)
Montant Net lié aux produits et charges exceptionnelles*	(60 135)	(475 617)	415 482
<b>Total</b>	<b>(60 135)</b>	<b>(475 017)</b>	<b>414 882</b>

\* En N-1, apport avec droit de reprise de 492 K€

### 4.6.3. Charges de personnel et effectifs

Charges de Personnel	31/12/2023	31/12/2022	variation en €
Masse Salariale	1 169 738	1 149 488	20 250
Contribution volontaire incluant l'œuvre des Foyers de charité	557 240	727 784	(170 544)
<b>Total</b>	<b>1 726 978</b>	<b>1 877 272</b>	<b>(150 294)</b>

Effectif fin Exercice	31/12/2023	31/12/2022	variation
Membres Communauté Temps Partiel	27	30	(3)
Salariés temps plein	6	7	(1)
Salariés temps partiel	1	1	0
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>(4)</b>

\* L'effectif ne tient pas compte des membres retraités

### 4.7. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2023

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

## 5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Comptes Annuels

31 Décembre 2023

EMPLOIS PAR DESTINATION			RESSOURCES PAR ORIGINE		
	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
<b>1 – MISSIONS SOCIALES *</b>			<b>1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>			1.1. Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées directement	3 356 064	3 665 955	1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	1 979 448	1 167 296	- Dons manuels	1 727 116	1 797 353
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>			- Legs, donations et assurances vie	3 048 146	1 860 807
- Actions réalisées directement	27 150	27 234	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	424 785	1 119 291	1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 588 887	1 478 746
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	172 211	178 728			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>5 959 658</b>	<b>6 158 504</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>6 364 149</b>	<b>5 136 905</b>
<b>4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 285 375</b>	<b>1 367 041</b>	<b>2 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>151 479</b>	<b>7 221</b>
<b>5 – REPORTS EN FONDS DEDIES DEL'EXERCICE</b>	<b>207 929</b>	<b>430 655</b>	<b>3 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>229 350</b>	<b>512 682</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>707 985</b>	<b>2 299 392</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 452 962</b>	<b>7 956 201</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 452 962</b>	<b>7 956 201</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>2 816 299</b>	<b>5 532 840</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-729 406	-2 381 419
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-385 102	-335 122
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>1 701 791</b>	<b>2 816 299</b>

\* Détail du CROD en § 5.2.4

CONTRIBUTION VOLONTAIRE - EMPLOIS			CONTRIBUTION VOLONTAIRE - RESSOURCES		
	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
<b>1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
- Réalisées en France	555 730	725 669	- Bénévolat	557 240	727 784
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature		
<b>2 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			- Dons en nature		
<b>3 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	1 510	2 115			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>557 240</b>	<b>727 784</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>557 240</b>	<b>727 784</b>

FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>		<b>3 505 950</b>	<b>4 813 253</b>
(-) Utilisation		-1 924 276	-2 337 959
(+) Report		807 896	1 030 655
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>2 389 570</b>	<b>3 505 949</b>
Impact Changement de méthode à l'ouverture			
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>2 389 570</b>	<b>3 505 949</b>

## 5.1. INFORMATION GENERALE

La Fondation « Le Foyer de Charité » est une fondation reconnue d'utilité publique (F.R.U.P.) par le décret du 7 février 1972 publié au J.O. du 12 février 1972.

La Fondation soutient le développement, national et international, de l'Œuvre des Foyers de Charité afin que chaque Foyer puisse assurer sa mission philanthropique d'accueil de tous. Chacun doit pouvoir séjourner dans un Foyer de Charité, quelles que soient ses ressources. Outre l'animation de centres spirituels, la mission repose aussi sur la création et l'animation de centres d'éducation scolaire.

Pour financer ses actions et dans la mesure où elle ne reçoit aucune subvention, la Fondation fait appel à la générosité des donateurs.

Le Compte d'emploi des ressources (CER) est destiné à mettre en perspectives les dons collectés et les coûts des moyens mis en œuvre. Il permet un contrôle de l'utilisation des dons collectés et de la conformité de leur utilisation par rapport à son objet social et l'objectif annoncé lors des collectes.

Au regard de l'article 3 de la loi de 1991, la Fondation est tenue d'appliquer les dispositions de l'article 432-2 du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018. Ce règlement, présente un modèle de Compte d'emploi des ressources (CER) à intégrer dans l'annexe des comptes des structures faisant appel à la générosité du public.

## 5.2. RÈGLES SPÉCIFIQUES ET NOTES EXPLICATIVES DU CER

Le CER a introduit des rubriques qui divergent de celles présentées dans le compte de résultat. Des définitions et options propres ont donc été prises pour présenter ces postes et notamment en cohérence avec le nouveau règlement précité appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### 5.2.1. *Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice*

Le solde de ce poste correspond au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

### **5.2.2. Excédent ou insuffisance de la générosité du public**

Cette rubrique correspond à l'excédent ou le déficit de l'exercice corrigé de l'impact des fonds dédiés. L'impact des fonds reportés liés aux traitements des legs et donations sont inclus dans le résultat.

### **5.2.3. Les immobilisations acquises par les ressources collectées auprès du public**

La totalité des immobilisations corporelles acquises par la Fondation est réputée être financée par la générosité du public.

La rubrique « Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public » comprend :

- Le montant des immobilisations corporelles brutes acquises au cours de l'exercice au moyen de ressources issues de la générosité du public ;
- Diminué du montant des dotations aux amortissements des immobilisations acquises au moyen de ressources issues de la générosité du public ;
- Diminué du prix de vente des immobilisations acquises au moyen de ressources issues de la générosité du public.

## 5.2.4. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public	Montant	%
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénat						
- Dons Manuels	1 727 116	1 727 116	1 797 353	1 797 353	-70 236	-4%
- Legs, donations et assurances-vie	3 048 146	3 048 146	1 860 807	1 860 807	1 187 339	64%
- Mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 588 887	1 588 887	1 478 746	1 478 746	110 141	7%
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	351 425		332 797			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	179 236		187 859		-8 623	-5%
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	24 879		18 900			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	151 479	151 479	7 221	7 221	144 258	1998%
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDES ANTERIEURS	229 350	229 350	512 682	512 682	-283 332	-55%
<b>TOTAL I</b>	<b>7 300 517</b>	<b>6 744 978</b>	<b>6 196 364</b>	<b>5 656 808</b>	<b>1 104 153</b>	<b>18%</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1 - MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées directement	3 356 064	3 356 064	3 665 955	3 665 955	-309 891	-8%
- Versements à d'autres organismes agissant en France	1 979 448	1 979 448	1 167 296	1 167 296	812 152	70%
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées directement	27 150	27 150	27 234	27 234	-84	0%
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	424 785	424 785	1 119 291	1 119 291	-694 506	-62%
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1. Frais d'appel à la générosité du public						
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	344 423	172 211	357 455	178 728	-13 032	-4%
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 285 375	1 285 375	1 367 041	1 367 041	-81 666	-6%
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES						
6 - REPORTS EN FONDS DEDES DE L'EXERCICE	207 929	207 929	430 655	430 655	-222 726	-52%
<b>TOTAL II</b>	<b>7 625 174</b>	<b>7 452 962</b>	<b>8 134 928</b>	<b>7 956 200</b>	<b>-509 754</b>	<b>-6%</b>
<b>EXEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-324 657</b>	<b>-707 985</b>	<b>-1 938 564</b>	<b>-2 299 392</b>	<b>1 613 907</b>	<b>-83%</b>

## 5.3. LES RESSOURCES

### 5.3.1. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources de la Fondation sont, par hypothèse, toutes issues de la générosité du public, exception faite des produits générés par la librairie et la revue des Foyers de Charité. Les legs et autres libéralités reçus proviennent des campagnes réalisées par la Fondation et des contributions versées par l'ensemble des personnes accueillies.

Considérant que l'ensemble du patrimoine immobilier et financier est issu de la générosité du public, les revenus du patrimoine immobilier et financier sont inscrits dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

### **5.3.2. Utilisations des fonds dédiés antérieurs**

Cette rubrique est composée par les fonds dédiés proprement dit et les fonds reportés issus des legs.

## **5.4. LES EMPLOIS**

Les emplois du CER se décomposent sous trois rubriques principales : les missions sociales, les frais de recherche de fonds, les frais de fonctionnement.

### **5.4.1. Missions sociales**

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement, et indirectement, liés aux activités et services rendus par la Fondation dans la cadre de son objet social. Ces activités comportent notamment les frais de personnel, les fournitures et services extérieurs engagés pour les réaliser ainsi que les soutiens solidaires accordés aux autres Foyers en France et à l'Étranger.

### **5.4.2. Frais de recherche de fonds**

Les frais sont composés par les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action. Par postulat, ce poste représente 25% des frais affectés en analytique à la communication et à la masse salariale relative à la gestion des dons.

### **5.4.3. Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Par définition, ce poste est composé par un prorata des charges affectées aux sections analytiques relatives à la communication, à direction financière, au secrétariat général et au conseil internationale.

### **5.4.4. Report en fonds dédiés de l'exercice**

Cette rubrique est composée par les fonds dédiés proprement dit et les fonds reportés issus des legs.

## 5.5. CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Ce tableau évalue selon les critères définis au § 4.5.12, la participation bénévole à la réalisation de l'œuvre des foyers.

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public	Montant	%
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat	555 730		725 669	725 669	-169 939	-23%
Prestation en nature						
Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUB	1 510		2 115		-605	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestation en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL I</b>	<b>557 240</b>		<b>727 784</b>		<b>-170 544</b>	<b>-23%</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France	555 730		725 669		-169 939	-23%
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 510		2 115		-605	-29%
<b>TOTAL II</b>	<b>557 240</b>		<b>727 784</b>		<b>-170 544</b>	<b>-23%</b>
<b>EXEDENT OU DEFICIT</b>						